



Ville de Kirkland  
17 200, boulevard Hymus  
Kirkland (Québec) H9J 3Y8  
Téléphone : 514-694-4100 ✨ ✨ Télécopieur : 514-630-2721  
[www.ville.kirkland.qc.ca](http://www.ville.kirkland.qc.ca)

---

## AE-2017-022

### OFFRE D'EMPLOI

### POSTES AUXILIAIRES COLS BLEUS

La Ville de Kirkland est à la recherche de personnes pour combler différents postes non spécialisés d'auxiliaires cols bleus saisonniers et/ou temporaires pour remplir différentes fonctions au sein de l'un ou l'autre de ses services municipaux lors de surcroûts ou remplacements ponctuels de travail.

#### **Nature et caractéristiques de la fonction :**

Sous l'autorité du contremaître ou du chef de section, le titulaire effectue divers travaux manuels pour assurer la propreté et l'entretien des édifices, vestiaires, voies publiques et parcs et espaces verts, la tonte de gazon, le pavage de rues, le déchiquetage de branches, la réparation de conduites ou de valves, et autres.

Le travail s'accomplit sous surveillance et selon des directives. La personne est principalement tenue d'effectuer divers travaux requérant des efforts physiques, dans les édifices, parcs et espaces verts et voies publiques.

**Horaire de travail :** Horaire sur appel ou horaire selon l'assignation du service.

**Groupe de traitement :** 3 (soit 26.16 \$ l'heure)

#### **Exigences du poste :**

- ✓ Posséder un permis de conduire classe 3, avec mention M et F émis par la Société de l'assurance automobile du Québec (les candidats qui ne le détiennent pas doivent être en mesure de l'obtenir durant la période probatoire).
- ✓ Détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- ✓ Posséder quelques années d'expérience pertinente.
- ✓ Savoir lire, écrire et parler le français, et avoir une connaissance de base de l'anglais.

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur candidature à la Division des ressources humaines à [emplois@ville.kirkland.qc.ca](mailto:emplois@ville.kirkland.qc.ca) avant 16h30 le 4 octobre 2017.

La Ville de Kirkland souscrit au principe d'égalité en emploi et s'est engagée à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Les femmes et les hommes qualifiés sont invités à soumettre leur candidature – y compris les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques ainsi que les personnes ayant un handicap – en mentionnant expressément leur groupe d'appartenance.

Il incombe au postulant de nous aviser en temps opportun, de tout besoin spécifique pour lequel des mesures d'adaptation doivent être prises pour lui permettre une évaluation juste et équitable. Les renseignements reçus à ce sujet seront traités confidentiellement.

***Le genre masculin est employé comme générique, dans le seul but d'alléger le texte.***